



## Demande d'autorisation de commerce parallèle AN

([art. 13a, al. 1<sup>bis</sup>, OPBio](#); RS 813.12)

Ce formulaire concerne les produits biocides visés à l'art. 13a, al. 1<sup>bis</sup>, OPBio, qui sont **identiques** à un produit de référence autorisé en Suisse au sens de la réglementation transitoire (autorisation AN) ET mis sur le marché dans un État membre de l'UE ou de l'AELE (État d'origine) conformément aux dispositions nationales en vigueur.

Identique signifie que le produit biocide correspond **complètement** au produit de référence quant aux aspects suivants :<sup>1</sup>

- la composition
- la fabrication (par la même entreprise, par une entreprise affiliée ou sous licence avec le même mode production)
- la catégorie d'utilisateurs (public, professionnels)
- le lieu d'utilisation (intérieur, écuries, hôpitaux, système de refroidissement, etc.)
- le type de produit
- le type de préparation (aérosol, poudre, etc.)
- il est identique ou équivalent dans sa dimension ainsi que dans le matériau et la forme de l'emballage en ce qui concerne les conséquences néfastes potentielles sur la santé humaine ou animale ou sur l'environnement.

L'autorisation de commerce parallèle AN est soumise aux mêmes conditions et exigences que le produit de référence.

---

<sup>1</sup> Si le produit de référence a été autorisé pour plusieurs modes d'utilisation, de catégories d'utilisateurs et/ou de types de produit, il n'est pas nécessaire de tous les demander pour un produit identique. Toutefois, aucune autorisation de commerce parallèle AN n'est établie pour des modes d'utilisation, de catégories d'utilisateurs ou de types de produit qui n'ont pas été autorisés pour le produit de référence.

<b>1 Identité de la requérante</b>	
<b>1.1 Informations sur l'entreprise qui demande une autorisation AN pour le commerce parallèle:</b>	
Identifiant de l'entreprise	CHE-
CID dans le registre des produits chimiques <sup>2</sup>	C-
Nom social de l'entreprise	
Complément	
Rue, numéro	
NPA	
Lieu	
<b>1.2 Personne de contact:</b>	
Prénom	
Nom	
E-Mail	
Numéro de téléphone	

<sup>2</sup> Vous êtes enregistrée en tant que déclarante dans le registre des produits chimiques (pour les produits biocides) et vous possédez donc un CID. Si vous ne le connaissez pas, veuillez vous connecter sur [www.rpc.admin.ch](http://www.rpc.admin.ch), page d'accueil -> Produit biocide. Vous trouverez le CID au-dessus des informations concernant l'adresse de votre entreprise. Si votre entreprise n'est pas encore qualifiée en tant que déclarante pour les produits biocides, veuillez d'abord vous en occuper, puis revenir ici. <https://www.anmeldestelle.admin.ch/chem/fr/home/themen/pflicht-hersteller/chemikalienregister-rpc/neue-seite-benutzerkonten.html>

## 2 Identité du produit

**2.1 Nom commercial du produit biocide devant être mis sur le marché avec une autorisation AN pour le commerce parallèle:**

--

**2.2 Informations sur le produit de référence déjà autorisé en Suisse conformément aux dispositions transitoires:**

Titulaire de l'autorisation	
Nom commercial	
CPID	
Numéro d'autorisation	CHZ

**2.3 Informations sur le produit mis sur le marché dans un État membre de l'UE ou de l'AELE (pays d'origine) conformément à la réglementation nationale en vigueur:**

Pays de mise sur le marché	
Nom et adresse du distributeur sur le marché	
Nom commercial	
Numéro d'enregistrement dans le pays de mise sur le marché ou autres identifiants (par exemple, le numéro N d'Allemagne). Précisez la source	
Autres informations permettant de vérifier les données, par exemple URL des sites Web, pièces jointes, etc.	

### 3 Fabrication

#### 3.1 Fabricant du produit biocide destiné à être mis sur le marché avec une autorisation AN pour le commerce parallèle:

Le produit est fabriqué par le fabricant du produit de référence ; ou

Le produit est fabriqué par un tiers. Si applicable, veuillez préciser:

Nom de l'entreprise	
Adresse	
Pays	
Téléphone /E-Mail	
Remarques	

Je souhaite recevoir la décision de l'organe des notifications des produits chimiques en:

allemand

français

italien

Un seul choix possible. Si le champ ci-dessus n'est pas rempli correctement, la décision sera émise dans la langue du formulaire.

**Le traitement des demandes est soumis à des émoluments selon l'ordonnance sur les émoluments relatifs aux produits chimiques ([OEChim](#) ; RS 813.153.1).**

Titre / Prénom / Nom

Fonction

Signature

Par E-Mail: [cheminfo@bag.admin.ch](mailto:cheminfo@bag.admin.ch)

Si aucune signature électronique qualifiée n'est utilisée conformément à la loi fédérale sur la signature électronique (LSIE) (par exemple, SwissID), veuillez imprimer ce formulaire, le signer à la main et l'envoyer à l'adresse suivante :

[cheminfo@bag.admin.ch](mailto:cheminfo@bag.admin.ch)

Clause de non-responsabilité : [www.disclaimer.admin.ch/index.html](http://www.disclaimer.admin.ch/index.html)